

# CHARTER



# CHARTE PARENTS

***Chacun son rôle, un rôle pour chacun***

***Le Président préside***

***Les joueurs jouent***

***Les éducateurs encadrent et forment les enfants***

***Les parents encouragent positivement***

## **1. Respecter l'ensemble des acteurs, c'est :**

- Respecter l'heure des entraînements ainsi que l'horaire des convocations les jours de match.
- Représenter dignement le club par son comportement.
- Respecter les décisions et les choix de l'éducateur.
- Laisser l'éducateur donner seul les consignes à l'équipe en match.
- Respecter les arbitres et l'adversaire.

## **2. Communiquer avec les acteurs, c'est :**

- Prévenir l'éducateur le plus rapidement possible pour toute absence à l'entraînement ou en match.
- Prévenir de sa présence l'éducateur dès son arrivée à l'entraînement et en match.
- Encourager les jeunes dans toutes situations de match. Votre enfant a besoin de votre appui pour s'épanouir en match.
- S'abstenir de toutes remarques négatives auprès des joueurs, éducateurs, arbitres, adversaires et autres parents.
- Pour tout litige avec un éducateur, dirigeant, parent, joueur, dialoguez avec le directeur sportif et/ou l'éducateur de votre enfant.

## **3. Être disponible, c'est :**

- Nous comptons sur votre participation pour accompagner les joueurs lors des matchs et/ou tournoi.
- S'assurer de la prise en charge de votre enfant par un membre de l'encadrement, ceci reste occasionnel, ce n'est pas un dû.
- Vérifier que l'enfant sera transporté dans les conditions de sécurité : nombre de véhicules suffisant, rehausseur, ceinture, autorisation de transport etc.
- Proposer son aide pour les manifestations du club autres que les matchs (goûters, galettes des rois, loto, repas de fin d'année, manifestations de village ...).

**La signature d'une licence A.S. Rhodanienne vaut acceptation sans aucune restriction de la présente charte. La mise en application est immédiate et maintenue jusqu'à nouvel ordre. En cas de manquement à cette charte, une commission interne de discipline se réunira pour statuer.**



## CHARTRE JOUEUR

### *En jouant à l'AS Rhodanienne, je m'engage à :*

- Être assidu, toute progression est conditionnée par une présence régulière aux entraînements.
  
- Tout joueur doit se présenter aux entraînements et aux convocations pour les matchs avec une ponctualité rigoureuse : le respect des horaires est la première condition de la réussite.
  
- Apprendre à serrer la main pour dire bonjour et au revoir.
- Apprendre à me débrouiller sans mes parents pour bien lacer mes chaussures.
- Être attentif et concentré quand l'éducateur donne ses consignes.
- Prendre plaisir à jouer, être motivé et vouloir toujours progresser.
- Savoir accepter la défaite et rester humble dans la victoire.
- Aider l'éducateur à ranger le matériel.
- Être poli, apprendre à bien parler (pas de gros mots, ni de langage vulgaire).
- Respecter mes camarades, mes éducateurs et les dirigeants.
- Respecter le matériel et les locaux.
- Respecter les règles du jeu, l'arbitre et ses décisions, respecter ses adversaires.
- Bannir la violence, la tricherie et le mensonge.
- Être toujours maître de soi et montrer l'exemple.
- Être loyal et fair-play dans le football et dans la vie.
- Avoir l'esprit d'équipe et de groupe.
  
- S'engager pour les joueurs de l'équipe fanion, à devenir au moins une fois PARRAIN pour une des catégories de l'école de foot (U7 à U13).
  
- S'engager à participer et/ou proposer son aide pour les manifestations du club autre que les matchs.
  
- Il faut donner en permanence aux parents, adversaires, accompagnateurs et spectateurs une bonne image du football, de notre Club.

**La signature d'une licence A.S. Rhodanienne vaut acceptation sans aucune restriction de la présente charte. La mise en application est immédiate et maintenue jusqu'à nouvel ordre. En cas de manquement à cette charte, une commission interne de discipline se réunira pour statuer.**



## CHARTRE EDUCATEUR

*Nous, éducateurs de l'AS Rhodanienne.., nous engageons à respecter la charte suivante :*

- Mon statut d'éducateur implique d'avoir un comportement positif et inculquer aux joueurs des principes éducatifs et des valeurs telles que la politesse, le respect, la tolérance, la ponctualité, le sérieux, la rigueur...

- Être **EXEMPLAIRE**, représenter dignement notre club et contribuer à sa meilleure image.

- Arriver au moins une demi-heure avant le début des entraînements et nous assurer que les parents ont bien récupéré leur enfant avant de partir.

- Veiller à la progression technique et tactique de chaque joueur, lui transmettre les valeurs éducatives qui sont les nôtres (politesse, respect, solidarité, courage, maîtrise de soi) dans l'objectif final du meilleur épanouissement possible.

- Préparer chacune de nos séances en respectant la planification annuelle par cycles et les principes d'élaboration d'une séance.

- S'engager à suivre une formation fédérale (CFF 1, 2 ou 3) dans les 2 ans financée par le club et à connaître les règles du jeu en fonction de sa catégorie.

- Distribuer des convocations le dernier entraînement de la semaine pour un match ou un tournoi le week-end.

- Faire preuve d'esprit de groupe, travailler avec les autres éducateurs, communiquer.

- Tout en sensibilisant les différents publics aux lois du jeu et aux règlements, je dois participer à améliorer les relations entre joueurs, dirigeants et arbitres (ne jamais critiquer les décisions de l'arbitre de façon agressive et à haute voix).

- Bannir la tricherie, le mensonge et la violence.

- En cas de problème, dialoguer avec l'enfant, ses parents et le responsable de l'école de foot.

- Assister régulièrement aux réunions techniques et poursuivre notre formation.

- Ne pas oublier que le football reste avant tout un jeu.

Il faut donner en permanence aux parents, adversaires, accompagnateurs et spectateurs une bonne image du football, de notre Club et de nos joueurs. Nous sommes responsables de nos joueurs et nous devons servir d'exemple.

**La signature d'une licence A.S. Rhodanienne vaut acceptation sans aucune restriction de la présente charte. La mise en application est immédiate et maintenue jusqu'à nouvel ordre. En cas de manquement à cette charte, une commission interne de discipline se réunira pour statuer.**